

“Bonjour VALOIS”

Magazine d'information du Pays de Valois
N° 20 • JUILLET 2018

www.cc-paysdevalois.fr





ÉDITO

Chères Valoisienues, Chers Valoisien,

Le Conseil communautaire a voté le 29 mars dernier le budget 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Valois. Le vote s'est déroulé sereinement. En 2017, la CCPV a fait face aux premiers transferts de compétences imposés par la loi NOTRe, grâce à deux principaux facteurs : une bonne évaluation des charges transférées et la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique. C'est donc dans un contexte rassurant que nous abordons l'année 2018. Cependant, nous restons prudents. 2018 prendra en compte plusieurs nouveautés qui auront un impact sur les finances : mise en place de la collecte mécanisée, poursuite des projets de développement économique, transferts de compétences ou encore réhabilitation-extension du gymnase de Betz.

Par ailleurs, il existe des projets à achever comme celui de la Voie Verte. Depuis son inauguration à l'automne, nous cherchons à améliorer notre équipement. L'objectif : garantir un maximum de confort aux usagers sur un projet qui reste un chantier en cours. Des travaux de sécurisation sont menés, l'aménagement d'un axe au GR11 est prévu sur Ormoy-Villers et Lévigney, l'entretien des espaces verts est assuré par une équipe dédiée qui se constitue au sein de la CCPV, des stationnements supplémentaires et des événements culturels sont envisagés.

De l'actualité, il y en a également sur le développement économique de notre territoire. Vous le savez, Nanteuil-le-Haudouin accueille le tout nouvel entrepôt du géant de l'ameublement Alinéa. En vue de son ouverture en septembre prochain, une campagne de recrutements a été lancée. Environ 100 postes sont à pourvoir dans les métiers de la logistique. Tous les Valoisienues intéressés et motivés peuvent envoyer leur candidature. Pour plus d'informations, je vous invite à vous rendre en page 7 de votre magazine.

Enfin, dans ce numéro de votre Bonjour Valois, je vous propose de partir à la découverte. Et plus particulièrement à la découverte de Rosoy-en-Multien, un village de 600 habitants niché au cœur de la vallée de la Gergogne. Méfiez-vous des apparences. Ce village, jeune et dynamique, va vous étonner. Alors laissez-vous surprendre...

Bonne lecture et bel été à tous,

Benoît HAQUIN

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

SOMMAIRE

P.03
RÉTRO EN IMAGES

P.04
L'ACTU

P.06
ENTREPRENDRE

Le Valois : une source d'énergie verte
Alinéa recrute ! 100 emplois à la clé
Hutchinson, aide à la création d'emplois

P.08
ENVIRONNEMENT

Collecte mécanisée des déchets : on répond à vos questions !
De nouveaux outils Web au service de l'urbanisme

P.10
GRAND ANGLE

Budget 2018

P.13
SORTIR

Nouvelle saison des Musivales,
une rentrée prometteuse
Agenda des spectacles

P.14
DÉCOUVRIR

Voie Verte, des aménagements pour le confort des usagers

P.15
62 À LA UNE

Rosoy-en-Multien : jeune et dynamique !

LA PASSERELLE

62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 98 30 11 • Fax : 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : **Benoît HAQUIN**
Directeur de la rédaction : **Bruno DELLINGER**
Rédactrice en chef : **Pauline NEUMANN**
Rédactrice en chef adjointe : **Mélanie OZERAY**
Secrétaire de la publication : **Annabelle PITET**

Crédits photos : **CCPV, CCPV, B. Decuppe, Artchimid.**
Conception graphique et mise en page : **Links Création Graphique**
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : communication@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 98 30 11.



LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT RENCONTRE LES ARTISANS

Mardi 3 avril, les artisans du territoire ont assisté à une présentation de l'outil « Artimarchés » proposée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la CCPV. Cet outil permet aux artisans d'avoir connaissance plus facilement des marchés publics en lien avec leur secteur d'activité. Il leur offre également un accompagnement dans leur démarche.

FLORALYS DU VALOIS

Les samedi 19 et dimanche 20 mai, le rendez-vous annuel des Floralis du Valois était donné. L'occasion pour vos élus et des agents des services de la CCPV d'aller à la rencontre des habitants du territoire. Cette année, la CCPV a innové en proposant un stand Zéro phyto. Les jardiniers ont pu repartir avec des conseils pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires.



LES ENFANTS CHANTENT PRÉVERT

Les élèves bénéficiant des interventions musicales à l'école ont présenté leur travail sur Jacques Prévert le vendredi 18 mai au centre culturel mjc de Crépy-en-Valois. Les musiciens en herbe se sont produits devant l'assemblée en présence de Domitille et Amaury, artistes fans de Jacques Prévert. Ces derniers se sont mis en scène lors du spectacle « Simple comme bonjour » que vous avez pu apprécier lors des Musivales.

LANCEMENT DE LA COLLECTE MÉCANISÉE

Depuis le lundi 4 juin, la collecte des déchets est entièrement mécanisée sur le Valois. Un procédé innovant utilisant un bras articulé.



PROJETS

CONTRAT DE RURALITÉ:
PROGRAMMATION 2018

Déjà un an que le contrat de ruralité du Pays de Valois a été signé entre l'État et la CCPV.

Pendant 4 ans, ce contrat réserve une enveloppe financière destinée à subventionner des projets intercommunaux et communaux. Chaque année, des projets qui répondent à des enjeux locaux définis dans le projet de territoire sont en partie subventionnés.

Parmi les opérations en attente de subvention pour cette année : la réhabilitation du gymnase de Betz, les travaux de forage d'essai pour l'alimentation en eau potable dans la vallée de la Gergogne et la création de city-stades à Mareuil-sur-Ourcq et à Ermenonville.

Pour être informé des projets qui seront retenus cette année, restez connecté sur notre site internet.

27
opérations
subventionnées

+ de

1 400 000 €
de subventions



www.cc-paysdevalois.fr

ÉCOMOBILITÉ

Service gratuit
jusqu'au 31 décembre 2018

10 mn
de charge
= 25 km
d'autonomie

LE VALOIS ROULE À L'ÉLECTRIQUE

Le Syndicat d'énergie de l'Oise, avec le dispositif Mouv'Oise, favorise l'écomobilité en déployant 107 bornes de recharge de véhicules électriques dans l'Oise. 6 bornes sont installées dans le Valois : 3 à Crépy-en-Valois, 1 à Lagny-le-Sec et 2 à Le Plessis-Belleville.

Comment ça marche ? 2 solutions possibles :

- Avec un abonnement, un badge vous est remis pour vous identifier à la borne. Vos recharges sont automatiquement enregistrées et les relevés de facture envoyés mensuellement.
- Pour une utilisation occasionnelle, soit vous scannez un Flashcode avec votre smartphone présent sur la borne qui vous dirige vers le site internet dédié, soit vous téléchargez l'application Mouv'Oise. Vous pouvez alors effectuer votre recharge et votre paiement directement.



www.mouv-oise.fr





COMMERCE

UNE ZONE COMMERCIALE À CRÉPY-EN-VALOIS

Dès cet été, les premières enseignes de la zone commerciale à Crépy-en-Valois ouvriront leurs portes. La nouvelle zone commerciale de 5 360 m² est idéalement située en entrée de ville, près de la zone industrielle. Ce projet mené par la Ville de Crépy-en-Valois, a pour objectif d'étoffer l'offre commerciale.

7 boutiques d'équipement de la maison et de la personne s'y installeront. Chauss'expo, déjà présente à Crépy-en-Valois, déménagera dans cette nouvelle zone. C'est donc 6 nouvelles enseignes qui ouvriront leurs portes : GiFi, Sport 2000, Action, Zeeman, Darty et Sajou.

Avec l'ouverture de ces nouveaux commerces, 55 emplois vont être créés. Et ce n'est pas fini puisqu'en 2019, le complexe commercial projeté de s'agrandir. La CCPV, qui détient maintenant la compétence développement économique, mènera ce projet. Un projet d'envergure qui profitera à l'ensemble des Valoisien(ne)s !

6
nouvelles
enseignes

55
emplois
à la clé

AMÉNAGEMENT

MISE EN APPLICATION DU NOUVEAU SCoT

Le SCoT du Pays de Valois est un véritable projet à l'échelle intercommunale. Il fixe les orientations d'aménagement de l'espace de façon cohérente, durable et solidaire.

Approuvé le mercredi 7 mars, la nouvelle version du SCoT dite « Grenellisation » est exécutoire. Les documents d'urbanisme des communes du Pays de Valois sont à présent tenus de respecter ce nouveau document de planification pour les 10 à 15 années à venir.



VALOIS

Le Valois : *une source d'énergie verte*

Le sujet est à la mode. Et pour cause, la production de biogaz est une technique de production d'énergie verte qui présente un fort potentiel de développement dans les territoires ruraux comme le Valois. D'ailleurs, la production de gaz à partir de déchets agricoles se développe dans la région. Les Hauts-de-France comptent déjà 25 unités de méthanisation agricole actives. À ce jour, 4 sites, dont 1 à Senlis, injectent directement le biogaz dans le réseau local de gaz naturel. Zoom sur la méthanisation.

La méthanisation, quèsaco ?

La méthanisation est la digestion, ou encore la fermentation, de la matière organique. Ce processus naturel se réalise en l'absence d'oxygène sous l'action combinée de plusieurs types de micro-organismes qui sont naturellement présents dans la nature.

Cette réaction a lieu dans un digesteur fermé confiné : pas de contact avec l'extérieur et pas d'odeur due au procédé lui-même. À la fin de la digestion, on obtient du biogaz (50 % à 80 % de méthane), une énergie renouvelable.

Quelles matières peut-on méthaniser ?

- Résidus agricoles, tontes, cultures énergétiques intermédiaires et cultures principales en proportions limitées.
- Déchets de restauration et de grandes et moyennes surfaces.
- Fumier, lisier et sous-produits animaux.
- Biodéchets ménagers : restes de repas, pelures de fruits et de légumes.
- Déchets d'industries agroalimentaires.
- Boues d'épuration d'eaux urbaines.

Que fait-on du biogaz issu de la méthanisation ?

Le biogaz est débarrassé du CO₂ et purifié de façon plus ou moins poussée selon l'usage que l'on en fait. Il est utilisé de plusieurs façons :

- Soit pour produire de l'électricité et de la chaleur.
- Soit le biogaz est épuré pour obtenir la même qualité que le gaz naturel : on parle alors de biométhane. Ce biométhane peut-être injecté dans le réseau de gaz naturel ou utilisé comme biométhane carburant dans les véhicules qui roulent au Gaz Naturel Véhicule (GNV).

Les atouts de la méthanisation

C'est un moyen de produire une énergie renouvelable qui alimentera directement des consommateurs locaux. Elle réduit ainsi la consommation d'énergies fossiles, comme le gaz naturel, le pétrole ou l'uranium. En outre, le résidu de la méthanisation, appelé digestat, possède des qualités agronomiques très intéressantes et permet de s'affranchir des engrais issus de l'industrie.

De plus, en traitant le méthane contenu dans les déchets organiques, la méthanisation permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, la méthanisation apporte sa contribution à la lutte contre le changement climatique.

Enfin, les unités de production de biogaz utilisent du personnel pour leur fonctionnement : il faut alimenter constamment le digesteur et veiller à son bon fonctionnement. Elles participent ainsi au développement économique du territoire en créant des emplois.

Le Valois : vers l'autonomie énergétique

Pour résumer, la méthanisation des déchets organiques présente des atouts incontestables : production d'énergie 100 % renouvelable, dépollution, retour au sol de la matière organique, création de richesses et d'emplois. C'est pourquoi, le gouvernement souhaite simplifier les procédures de création des unités de méthanisation. Il encourage la montée en puissance du gaz vert, qui pourrait représenter jusqu'à 30 % de la consommation française de gaz en 2030, selon le dernier scénario de GRTgaz, gestionnaire du réseau de transport.

Avec ses 71 % de terres agricoles, le Valois est un territoire à fort potentiel. Il réunit les conditions idéales pour accueillir des unités de production de biogaz qui permettraient au Valois d'avancer vers une autonomie énergétique.





Alinéa recrute !

100 emplois à la clé

Vous l'avez sûrement remarqué, l'entrepôt d'Alinéa est sorti de terre dans la Zone d'Activités Économiques Intercommunale de Nanteuil-le-Haudouin. Valoisien, Valoisienne, une opportunité d'emploi s'offre à vous.

En vue de son ouverture prochaine, une cellule de recrutement a été créée par la CCPV en partenariat avec le Pôle Emploi, la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes (MLEJ), la Ville de Nanteuil-le-Haudouin et le recruteur ID Logistics. Elle a pour but de favoriser le recrutement des Valoisien. Tous les métiers de la logistique sont recherchés.

Vous êtes préparateur de commande, cariste ou bien encore manutentionnaire, envoyez votre CV et lettre de motivation par mail :

- pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans : MLEJ de Crépy-en-Valois (62, rue de Soissons – 60800 Crépy-en-Valois)
- pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans : agence Pôle Emploi de Crépy-en-Valois (5, rue Blaise Pascal – 60800 Crépy-en-Valois)
- possibilité de déposer votre CV auprès de la mairie de Nanteuil-le-Haudouin.



BOISSY-LÉVIGNEN

Hutchinson

aide à la création d'emplois

L'entreprise Hutchinson, implantée à Boissy-Lévignen et spécialisée dans le secteur de l'aérospace, a mis en place un dispositif de revitalisation visant à soutenir la création de 30 emplois pérennes dans le Pays de Valois et le bassin d'emploi de Roissy Sud Picardie.

La revitalisation des territoires, qu'est-ce que c'est ?

Les groupes de plus de 1 000 salariés procédant à des restructurations affectant leur bassin d'emplois sont assujettis à une obligation qui vise à en compenser les impacts, en soutenant le développement ou l'implantation sur le territoire de PME et de projets créateurs d'emplois.

Concrètement, l'entreprise dispose d'un fonds de subvention de 150 000 € pour soutenir les projets créateurs d'emplois de minimum 2 emplois à temps plein sur le territoire, soit jusqu'à 5 000 € de subvention par emploi créé (CDI ou CDD de 12 mois et plus).

150 000 €
aux TPE/PME/PMI
du territoire

Comment se déroule l'accompagnement ?

La Communauté de Communes du Pays de Valois accompagne les entreprises postulantes dans :

- La validation de l'éligibilité de la demande.
- L'analyse et la formalisation du projet.
- La présentation en Comité d'Engagement de la convention de Revitalisation qui statuera sur les modalités et le montant de l'aide attribuée. Le suivi des créations d'emplois et le versement des aides est assuré par le cabinet Alixio Revitalia.



Collecte mécanisée des déchets : *on répond à vos questions !*

Depuis le lundi 4 juin, le ramassage des déchets dans le Pays de Valois s'effectue par collecte mécanisée. Vous n'êtes pas encore à l'aise avec ce nouveau mode de fonctionnement ? Voici une foire aux questions qui pourra sans doute vous être utile.

> Comment positionner mon bac à la collecte ?

Quelques règles pour bien positionner son bac :

1. Positionnez-le sur le marquage au sol prévu à cet effet.
2. Disposez le bac bien droit et non de biais.
3. Les poignées tournées côté trottoir et collerette face à la route.
4. Éloignez-le de tout obstacle (pas de stationnement devant, pas collé à la clôture ou mur de la maison) et laissez une distance de 50 cm entre 2 bacs.

> Comment positionner mon bac s'il n'y a pas de marquage au sol ?

Si vous ne disposez pas encore de marquage au sol, présentez au mieux votre bac en respectant les consignes de positionnement. Ces derniers sont matérialisés à la peinture blanche par des traits en forme de « T » (2 bacs) ou de « L » (1 bac). Ils seront finalisés par un agent Veolia d'ici septembre prochain.

> Puis-je utiliser des sacs en complément de mon bac ?

Non. Si vous êtes équipé en bacs, vous devez déposer les déchets dans les bacs et ne pas présenter de sacs en dehors des poubelles. Veillez à ne pas trop remplir votre bac. Si des sacs débordent du bac et empêchent la fermeture du couvercle, ils risquent de tomber au sol lors du vidage.

> Pourquoi met-on une puce sur mes bacs ?

Les bacs sont équipés de puces électroniques permettant leur identification. La puce associe un bac à une adresse. Les puces permettront à la CCPV de gérer le parc des bacs roulants et d'assurer le suivi de leur maintenance.

> À quelle heure s'effectue la collecte ?

En matinée, les ramassages sont exécutés entre 5h et 12h et en après-midi, entre 15h et 22h. Pour connaître les jours et moments dans la journée (matinée ou après-midi) où sont réalisées les collectes, reportez-vous aux calendriers téléchargeables sur le site : www.cc-paysdevalois.fr/gestion-dechets-menagers/

> Comment puis-je reconnaître mes bacs ?

Ils sont facilement identifiables grâce à un numéro unique gravé en blanc au dos de la cuve.

> Que faire en cas de vol ?

Avant tout, vous devez déclarer le vol en gendarmerie. Ensuite, envoyez votre déclaration de vol à la CCPV. Votre bac sera remplacé dans les meilleurs délais.



UN CONSEIL ?

Inscrivez votre adresse au stylo marqueur sur l'autocollant apposé au dos du bac.

ET LE TRI DANS TOUT ÇA ?

Les consignes sont toujours les mêmes. Pour vous aider, reportez-vous au guide pratique du tri qui a été remis dans votre boîte aux lettres ou en le téléchargeant sur le site internet.

 www.cc-paysdevalois.fr/gestion-dechets-menagers/



VOTRE QUESTION RESTE SANS RÉPONSE ?

Contactez le pôle Environnement-déchets de la CCPV : environnement@cc-paysdevalois.fr



De nouveaux outils Web *au service de l'urbanisme*

La CCPV accompagne les mairies du territoire dans les évolutions réglementaires et la modernisation des procédures des demandes d'urbanisme : formations aux logiciels, conseils... Explications sur ces changements.

L'Observatoire territorial devient Géovalois

Le webSIG de l'Observatoire territorial que met la CCPV à disposition des mairies évolue. L'Observatoire du Pays de Valois est devenu GéoValois. Ce nouveau logiciel permet à votre mairie d'exploiter pleinement les ressources géographiques répertoriées et disponibles mais surtout de gérer et de suivre les demandes d'autorisation d'urbanisme. C'est plus qu'un outil de cartographie des données, c'est maintenant un logiciel complet de gestion et d'aide à la décision pour vos élus.



www.cc-paysdevalois.fr/observatoire-territorial/



Dématérialisation pour les Valoisien

À compter du mercredi 7 novembre 2018, les communes auront l'obligation de réceptionner par voie dématérialisée les autorisations d'urbanisme. Les administrés auront le choix pour le dépôt de leur demande d'urbanisme : soit en version papier, soit par voie électronique. La CCPV accompagne les communes dans la préparation de cette procédure.

Retrouvez dans le prochain *Bonjour Valois* toutes les informations sur la saisie par voie électronique.

Géoportail de l'urbanisme, les données pour tous

Les Valoisien peuvent à présent consulter les documents d'urbanisme de leur commune via la plateforme du Géoportail de l'Urbanisme (GPU). Il s'agit d'un outil web mis en place par le Ministère de la Cohésion des Territoires et l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Celui-ci vise à offrir, à terme, un panorama complet des informations urbanistiques utiles aux citoyens comme aux professionnels, aux administrations comme aux particuliers. Depuis

2016, la CCPV numérise des documents d'urbanisme du territoire. Ce travail permet également d'améliorer les outils nécessaires à l'instruction des autorisations d'urbanisme et la connaissance du territoire. Si les documents d'urbanisme de votre commune ne sont pas consultables sur le Géoportail, renseignez-vous auprès de votre mairie.



www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

2018

24,14%
7 000 000 €



Les 4 projets phares en 2018

①

Poursuite des transferts de compétences des communes vers la CCPV imposés par la Loi NOTRe: depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCPV assure la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI). En 2017, elle avait déjà pris la compétence « Aire d'accueil des gens du voyage » et « Gestion des zones d'activités économiques ».

②

Poursuite des projets de développement économique qui sont en cours d'instruction (zones d'activités de Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin et de Silly-le-Long / Le Plessis-Belleville).

③

Mise en place de la collecte mécanisée des ordures ménagères qui nécessite le renouvellement intégral des conteneurs de collecte sur l'ensemble du territoire du Valois.

④

Lancement de l'opération d'extension-réhabilitation du Gymnase Marcel Pagnol à Betz.

Budget global prévisionnel

29 000 164,59 €

Budget prévisionnel de fonctionnement

22 990 766,24 €

Budget prévisionnel d'investissement

6 009 398,35 €

Base nombre d'habitants

56 216

Dépenses par habitant

515,87 €

Recettes par habitant

532,83 €

Impôts et taxes par habitant (TH, TF, TEOM)

176,03 €

BUDGETS ANNEXES

SPANC 404 616 €

Pépinière 68 922 €

Bâtiment industriel locatif 63 298 €

ZAEI Nanteuil-le-Haudouin 703 921,40 €

hors opérations d'ordre

ZAEI Silly-le-Long 4 601 595 €

hors opérations d'ordre

5,87%
1 703 240 €

11,67%
3 383 135 €

6,31%
1 829 615 €

6,41%
1 858 714 €

9,39%
2 723 606 €

3,93%
1 141 068 €

3,20%
926 816 €

Aménagement du territoire
SCoT - Observatoire
Voie Verte - Tourisme

Éducation et sport
Gymnases
Centre aquatique

SDIS
Service incendie
et secours

Amortissement et reversement à l'État

Fonctionnement général de la collectivité
Moyens généraux
Frais bureautique
Communication
Déficit d'investissement reporté

Développement économique et emploi

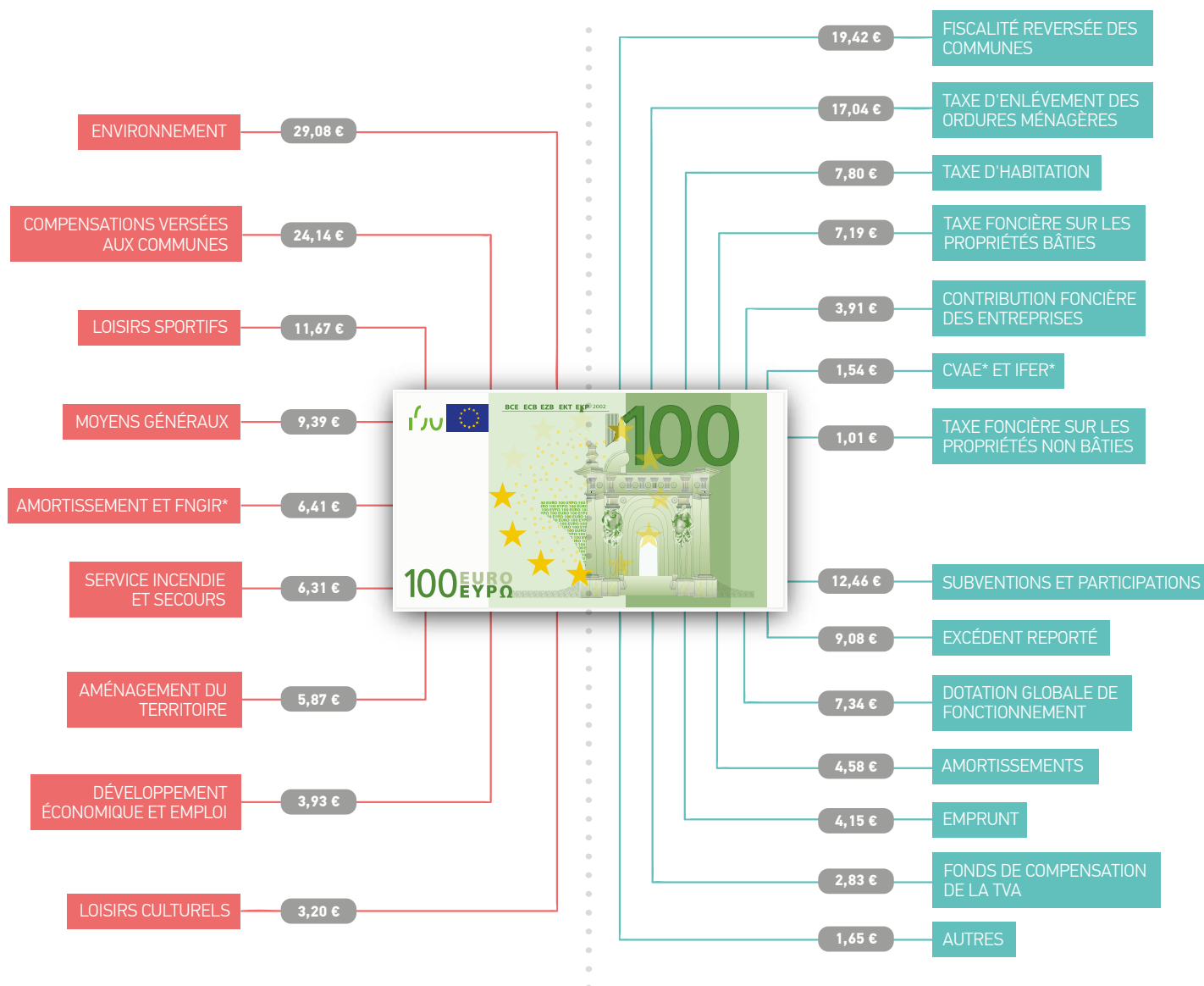
Culture et associations
Actions culturelles
Subventions aux associations

RÉPARTITION DU BUDGET 2018 PAR POSTE DE DÉPENSES

DÉPENSES ET RECETTES POUR 100 €

DÉPENSES

RECETTES



*FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources
 CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
 IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

LE MOT DU PRÉSIDENT

Malgré les transferts de compétences opérés et la poursuite des projets de grande envergure comme la mise en place de la collecte mécanisée des ordures ménagères, la CCPV n'augmente pas la pression fiscale et n'instaure pas de taxe GEMAPI. Une volonté pour maintenir le cap. Efforts qui sont aussi portés sur le développement économique du territoire et la création d'emplois. La priorité de notre mandat.

Benoît HAQUIN
 Président de la CCPV



MUSIVALES

Nouvelle saison des Musivales, une rentrée prometteuse



PROGRAMME COMPLET DE LA SAISON
ET BILLETTERIE



www.musivales.fr

C'est le moment de vous présenter la nouvelle saison ! Une grande première dans les Musivales : de la danse contemporaine, avec la compagnie Hervé Koubi. Il y aura aussi du jazz manouche avec Samarabalouf, de la chanson avec Florent Richard et Roland Romanelli, et de la musique classique avec l'Orchestre philharmonique de l'Oise accompagné du chœur Cantus Félix (100 musiciens et choristes réunis) pour interpréter une des œuvres les plus connues : le Requiem de Fauré.

Des spectacles partout et pour tous !



Ne manquez pas la présentation de la saison 2018-2019
le jeudi 5 juillet à 20h30 à Crépy-en-Valois (La Passerelle).



— AGENDA —

VENDREDI 3, SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AOÛT

LES NUITS DES ÉTOILES

Ermenonville au parc Jean-Jacques Rousseau.

Activités tout public, rencontres, observations de l'après-midi jusqu'au cœur de la nuit.

Plus d'infos sur www.parc-rousseau.fr

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

L'Art du partage – ouverture au public des monuments historiques du Valois.

Plus d'infos sur www.valois-tourisme.fr

#JEP2018

MUSIVALES

VENDREDI 21 SEPTEMBRE À 20H30

LE GRAND BLOND ET L'ACCORDÉONISTE

Authueil-en-Valois à l'église.

Concert de Florent Richard & Roland Romanelli.

Tarif: 14 €.

VENDREDI 21, SAMEDI 22
ET DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

FÊTE DU SPORT – POUR UNE FRANCE QUI BOUGE!

Événement national organisé par les communes du Valois en partenariat avec les associations sportives.

Découvrez et essayez tous les sports (ou presque) lors de manifestations organisées près de chez vous sur

www.cnds.sports.gouv.fr/fetedusport/

#FêteDuSport

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

15^E ÉDITION DES JOURS DE FÊTE

Feigneux.

Animations, spectacles de rues, concerts et vide-greniers.

Plus d'infos sur Facebook
@jourdefetefeigneux

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE DE 10H À 19H

FESTIVAL LA VOIX VERTE

Betz.

Concerts en plein air sur la Voie Verte du Pays de Valois.

Entrée libre et gratuite.

Plus d'infos auprès de Frédéric Jourdain au
06 87 58 07 25 ou fred@rvmfm.com

MUSIVALES

SAMEDI 6 OCTOBRE À 20H30

REQUIEM DE FAURÉ

Crépy-en-Valois à l'église Saint-Denis.

Orchestre philharmonique de l'Oise et le chœur Cantus Félix.

Tarif: 10 €.

MUSIVALES

SAMEDI 13 OCTOBRE À 20H30

CE QUE LE JOUR DOIT À LA NUIT

Crépy-en-Valois au centre culturel mjc.

Danse contemporaine par la Compagnie Hervé Koubi.

Tarif: 15 €.

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 OCTOBRE

FESTIVAL DES 35 CLOCHERS EN VALLÉE DE L'AUTOMNE

Les églises de la vallée de l'Automne vous ouvrent leur porte le temps d'un week-end.

Programme complet sur
www.valois-tourisme.fr

MUSIVALES

DIMANCHE 11 NOVEMBRE À 16H

TRILOGIE DE LA GUERRE 14/18

Crépy-en-Valois à la salle

Marcel-Quentin.

Théâtre par la Compagnie de la Fortune –
Théâtre en soi.

Gratuit – Réservations obligatoires.

MUSIVALES

SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 20H30

FESTIVAL JAZZ-EN-VALOIS

Le Plessis-Belleville à l'auditorium
EGB.

Samarabalouf up! Jazz manouche.

Tarif: 14 €.



ORMOY-VILLERS
→
MAREUIL-S/OURCQ

Voie Verte, *des aménagements pour le confort des usagers*

Praticable depuis quelques mois, la Voie Verte entame sa première saison estivale. Depuis son inauguration en septembre 2017, de nombreux aménagements ont été réalisés. Même s'il y a encore un peu de travail !

Croisement de la RN2 : la sécurité avant tout !

À Boissy-Lévignen, des travaux de sécurisation ont été réalisés en ce début d'année : matérialisation d'un passage piéton, pose de bordures et de panneaux alertant les automobilistes de la traversée de cyclistes et de piétons. Des barrières ont été installées pour empêcher les véhicules motorisés d'accéder à la voie et faire ralentir les cyclistes à l'approche de la traversée de la route. Pour des raisons de sécurité, seuls les cyclistes et les piétons sont autorisés à traverser la RN2. Les cavaliers sont invités à emprunter les chemins ruraux des alentours.

Aménagement d'un axe au GR11

Dans le secteur d'Ormo-y-Villers, la Voie Verte surplombe le chemin de Grande Randonnée (GR11) à hauteur du pont et se termine en impasse. La continuité du cheminement sur la Voie Verte va être assurée grâce à l'aménagement du talus. Vous pourrez ainsi rejoindre le chemin situé en contrebas en toute sécurité.

Préservation du patrimoine naturel

En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels, les landes et les zones humides remarquables présentes sur le tracé de la voie seront préservées avec l'installation de lisses en bois et cordes cet été et l'implantation d'une barrière végétale (haies d'épineux) en fin d'année. Des panneaux informatifs seront également posés afin de sensibiliser le public aux enjeux et au respect du patrimoine.

Stationnement

En complément des parkings situés à Mareuil-sur-Ourcq, Betz (place de l'ancienne gare) et Boissy-Lévignen (RN2), quelques places de stationnement et une aire de retournement sont prévues à Rouville, à l'orée du bois.

Entretien

Les 18 km de la voie sont entretenus par une équipe de la CCPV depuis le mois d'avril. Les agents sont notamment en charge de la tonte de la pelouse de la piste cavalière, de l'élagage des arbres dangereux ou tombés au sol et de la sécurisation du site.

SUR LA VOIE VERTE...

LES BONS GESTES POUR UNE PROMENADE SEREINE

- Je n'utilise pas de véhicules à moteur.
- Je prends soin des équipements mis à ma disposition.
- Je jette mes déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- Je respecte les autres usagers.
- Je ralentis lorsque je croise d'autres usagers.
- Je tiens mon chien en laisse.
- Je préserve la faune et la flore.
- Je respecte les propriétés privées.

Découvrez le **FESTIVAL LA VOIE VERTE**

le dimanche
30 septembre
le long de la Voie
Verte à Betz,
de 10h à 19h.

Entrée libre. Buvette et
restauration sur place.

Plus d'infos dans
l'agenda page 13.

Rosoy-en-Multien : *jeune et dynamique !*

Première de nos escapades dans le Valois, Rosoy-en-Multien : village du Multien à la lisière de la Seine-et-Marne, au cœur de la vallée de la Gergonne.

Priorité aux enfants

Malgré ses 600 habitants, Rosoy est un village jeune : 26 % de la population a moins de 17 ans. C'est donc une priorité pour la municipalité d'agir en faveur des jeunes du village. Pour leur proposer des activités sportives, elle a installé, il y a deux ans, un city-stade à côté duquel elle a comme projet de créer un mur pour taguer librement. Elle soutient aussi largement la Maison des Jeunes de Rosoy qui organise chaque année une semaine de classe découverte en Baie de Somme. Enfin, elle a équipé 2 des classes de l'école de tableaux numériques.

Dynamisme économique

À Rosoy, on ne soupçonne pas l'activité économique qui s'y cache. La commune accueille 3 entreprises, 2 fermes, un domaine de réception et un lieu d'hébergement insolite. Proche de Lizy-sur-Ourcq et à seulement 45 minutes de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, les Rosaliens bénéficient du charme de la campagne avec tous les services qu'offre la proximité de l'Île-de-France.



Le Bois de Rosoy et Escape Forest

Le Bois de Rosoy s'est fait connaître en 2017 avec la création de ses hébergements insolites : des cabanes dans les arbres. Il propose ces logements hors du commun pour des courts et moyens séjours dans un cadre verdoyant.

Partez à l'aventure pendant 2 jours au cœur de la forêt. Inspiré des escape games, l'Escape Forest vous propose de partir à la chasse au trésor en groupe. Un concept innovant Made in Valois !

www.leboisderosoy.com



L'eau potable, un projet vital

Afin de résoudre des problèmes de qualité de l'eau et de sécurisation pour elle et les communes de Acy-en-Multien, Rouvres-en-Multien, Réz-Fosse-Martin, Bouillancy, Neufchelles, Varinfroy, Boullarre et Étavigny, la commune de Rosoy porte un projet de forage d'essai en collaboration avec la CCPV. Au regard du schéma directeur d'alimentation en eau potable, ce forage pourrait bien devenir définitif si les résultats des analyses sont satisfaisants.

Nos coqs en Valois s'exposent à Rosoy

Les samedi 6 et dimanche 7 octobre, l'exposition *Nos Coqs en Valois* investira l'église de Rosoy. Découvrez les coqs des clochers des églises du Valois photographiés par Pascal Fayolle.



RÉSULTAT DU JEU CONCOURS NOS COQS EN VALOIS DU BONJOUR VALOIS N°19

Les réponses au jeu-concours *Nos Coqs en Valois* du *Bonjour Valois* n°19 étaient :

A. Lagny-le-Sec • B. Nanteuil-le-Haudouin • C. Ormoy-Villers

Le gagnant est M. Philippe Fontaine. Il remporte 2 places pour le spectacle des Musivales de son choix.



RANDONNÉES EN VALOIS

Découvrez les sentiers de randonnées
du Pays de Valois

10 randonnées

+ de 100 km de
parcours

14 points de vue
remarquables

39 monuments
visibles



Dépliants disponibles
sur www.cc-paysdevalois.fr
et www.valois-tourisme.fr

Suivez-nous sur



@CCPaysdeValois

Communauté
de Communes du
Pays de Valois